

# APRODEM - Gestion de la santé sécurité au travail pour la fonction RH

## Durée :

1 jour

## Délais d'accès :

Moirans : Programmation en cours

## Éligibilité :

Aprodem  
Prise en charge totale grâce au dispositif APRODEM ( conditions: le stagiaire doit cotiser au régime général de la sécurité sociale ) Quantités limitées

## Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

## Prix :

300€ HT/pers

## Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

## Prérequis :

Aucun

## Conditions d'admission :

Sur inscription

## Validation :

Attestation de formation

## Les + de la formation

- Formation possible dans le cadre du dispositif APRODEM
- Sur demande, possibilité d'adapter la formation aux cas concrets de l'entreprise

## Méthodes et moyens pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation : exercices ou de jeux de rôle

## Intervenants :

Formation animée par des formateurs experts dans leur domaine et des préventeurs agréés IPRP

## OBJECTIFS

### A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Connaître les obligations réglementaires principales qui régissent la gestion de la santé et la sécurité dans l'entreprise
- Identifier les points de vigilance en matière de santé sécurité pour le volet RH
- Comprendre les mécanismes de la réparation AT/MP
- Participer à la prévention des risques en entreprise en assurant le respect de la réglementation pour le volet RH en matière de santé sécurité

## PROGRAMME

### Notions générales en matière de santé et sécurité au travail

Les enjeux de la prévention  
Les obligations de l'employeur et du salarié  
Les notions de responsabilités civile et pénale, délégation de pouvoir  
Les acteurs internes et externes de la prévention

### Les travaux interdits ou réglementés pour certains publics

Mineurs  
CDD, intérimaires, stagiaires  
Femmes enceintes, venant d'accoucher ou allaitantes

### Les formations obligatoires en santé/sécurité

Formations et accueil généraux (accueil, formation générale au poste...)  
Formations spécifiques à certains publics (CDD, intérimaires, mineurs...)  
Formations spécifiques à certains risques (risque chimique, travail sur écran...)

### Le suivi médical des salariés

Visites d'information et de prévention  
Suivi adapté  
Suivi individuel renforcé

### Les accidents du travail et maladies professionnelles

Définitions  
La procédure d'instruction des dossiers  
Les recours  
La tarification

### La gestion de la « pénibilité » par la fonction RH

Les facteurs de risques – généralités  
La déclaration d'exposition – généralités  
Incidences pour les entreprises et pour les salariés exposés  
Accords et plans d'actions

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation écrite et orale en fin de formation
- Certificat de réalisation